

CONTRE LES EXCLUSIONS / POUR LA SOLIDARITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

rapport
d'activité
2022

FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ OCCITANIE

SIEGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF
LE PERISCOPE, BAT A, 7 RUE HERMES, 31 520 RAMONVILLE SAINT AGNE

SITE MONTPELLIER
26 BIS RUE SAINT CLEOPHAS 34070 MONTPELLIER

SOMMAIRE

Rapport Moral -----	3
---------------------	---

Nos Actions-----	6
------------------	---

Accueillir et Accompagner les migrants-un enjeu de société -----	6
Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement -----	7
Agir pour l'Emploi de tou.te.s-----	9
La Fédération des acteurs de la solidarité, au croisement du secteur social et sanitaire-----	13
Accompagner aux démarches participatives-----	14
Accompagner aux démarches culturelles-----	20
Former et accompagner les adhérents -----	21

La Plateforme de Professionnalisation des salariés de l'IAE-----	23
--	----

La vie fédérale et interne de la fédération en 2022 -----	24
---	----

Les représentations et partenariats de la fédération -----	24
La vie des instances-----	25
L'équipe de salariés-----	26

Rapport moral

Chères et chers collègues,

Voilà un an, un nouveau conseil d'administration s'installait, après une période mouvementée tant dans le CA avec l'absence puis le décès de notre présidente Marie Hélène et des mouvements importants de personnel. L'année 2022 s'est déroulée dans une ambiance plus apaisée.

En interne de l'équipe, tout d'abord, où le travail autour de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail a permis d'établir des modes de fonctionnement mieux définis tant en termes de management que de communication et de relation avec les membres du CA. La mise en place, dès 2021, du CSE a permis d'améliorer le dialogue social au sein de la structure.

Au sein du conseil d'administration, ensuite, où le travail autour du projet stratégique, dont les avancées ont été présentées lors de l'Assemblée Générale, nous a permis ensemble de définir les fondamentaux de nos missions :

- La participation de chaque composante de notre fédération bénévoles, salariés, personnes concernées,
- Le développement du pouvoir d'agir jusque dans nos propres rangs pour permettre à chacun de défendre de sa place un véritable projet politique en appui de notre projet fédéral,
- L'engagement dans l'ensemble des territoires de notre grande région pour être au plus près des adhérents notamment au travers des commissions et l'organisation de journées thématiques,
- La meilleure collaboration entre salariés et membres du CA pour définir les axes prioritaires de notre fédération en région.

Nous pouvons être fiers de ce travail qui, nous l'espérons, aboutira à une Assemblée générale extraordinaire dans le premier semestre 2024. Celle-ci fixera les éléments cohérents entre le projet fédéral, notre projet stratégique, notre gouvernance, notre organisation, notre fonctionnement et donnera nous l'espérons, un socle solide pour le développement de nos actions...

D'ores et déjà nous avons mis en place la participation des salariés au Conseil d'Administration et organisé le CSE avec la présence d'un membre du conseil d'administration. Nous avons également mis en place les duos salariés/administrateurs pour la gestion des thématiques. Les réflexions du Conseil d'Administration s'appuient sur la présence des salariés qui nous aident de par leur expertise à prendre nos décisions et définir nos grandes orientations.

Notre Fédération des Acteurs de la Solidarité lutte contre toute les formes d'exclusion. Ainsi en région Occitanie comme dans d'autres régions, nos adhérents se diversifient. Nous avons toujours les historiques bien sûr : CHRS, SIAE, hébergement d'urgence, pension de familles, CADA mais aussi d'autres types de structures, coopérative d'activité, tiers lieux, groupement de travailleurs sociaux, jardins solidaires Cette ouverture vers d'autres champs de notre intervention démontre la pertinence de notre projet et de nos actions face aux besoins des publics vulnérables et à l'évolution de notre société.

Mais il confirme la nécessité d'être sur plusieurs fronts pour soutenir et accompagner les personnes vulnérables.

En effet les combats sont nombreux et la tâche n'est pas facile :

- Le manque de reconnaissance des travailleurs sociaux et plus largement des intervenants auprès de ces publics qui impacte les recrutements et la qualité auprès des usagers,
- Un SEGUR appliqué de façon partielle qui crée des fortes tensions dans les équipes et injustes au regard de la mobilisation de toutes et tous au moment des crises que l'on traverse,
- Le financement des structures d'hébergement qui ne prend en compte que de façon très partielle les impacts de la crise énergétique et l'inflation. Il pousse les structures vers un risque de déficit structurel qui sera difficile à surmonter. Aussi, si le secteur est intimé de se transformer, nous déplorons la transformation des places hôtels dont on ne voit pas le bout et la résurgence d'une gestion au thermomètre des capacités d'accueil,
- Mais aussi les SIAE qui se questionnent très fortement sur leur place dans la nouvelle loi travail et son bras armé France travail. Alors même que dans les départements cet outil démontre sa pertinence y compris par les structures institutionnelles (état, département, collectivité locale),
- La nouvelle loi immigration qui doit être présentée et votée à l'automne dont on ne saisit pas les contours mais dont on craint très fortement qu'elle mette les personnes immigrées dans des situations de souffrance et de non droits,
- Une précarité galopante qui touche des personnes de plus en plus nombreuses et qui crée une ambiance délétère et pousse vers les extrêmes. Mouvement parfois attisé par des prises de parole politique de certains de nos élus qui crée le doute sur la responsabilité de cette précarité et renvoi la faute aux autres à ceux et celles qui sont différents ou étrangers.

Notre fédération a donc des combats à mener, des batailles à gagner. Nos missions telles qu'énoncées dans le projet fédéral sont le fer de lance de nos actions. Nous sommes réalistes, la tâche n'est pas facile, elle est immense. Cependant nous ne sommes pas seuls. Les liens avec la fédération nationale ont été renforcés par la présence de tous les présidents de région au Conseil d'Administration. Les échanges entre les niveaux régionaux et national de notre fédération sont riches et intenses. Ils permettent des actions transversales, de favoriser les partages. Cette organisation donne une cohérence et de la force à nos actions. Elle donne du poids à l'ensemble des axes de notre projet fédéral.

Je voudrai également souligner la force du collectif avec la consolidation des relations avec nos autres partenaires unions ou fédérations lors de la défense du Ségur pour tous. En région nos rencontres avec les instances institutionnelles sur les sujets qui nous occupent sont toujours des moments importants. Même si nos visions peuvent différer, ces échanges sont toujours respectueux des points de vue que nous défendons et se font dans un esprit de respect mutuel.

C'est toujours dans un esprit de propositions argumentées, développées par nos équipes, que je remercie au passage pour la qualité de leur travail, de vigilance active et exigeante mais constructive que nous concevons nos interventions et échanges avec les pouvoirs publics.

Nos actions sont multiples, diversifiées et nécessitent un suivi rigoureux. Les rencontres sont nombreuses (réunions thématiques, formations, journées de réflexion et d'échanges etc...), vous pourrez en juger lors de la lecture de notre rapport d'activité. Je remercie encore ici l'ensemble du personnel pour tout ce travail et leur engagement.

2023 s'annonce toujours aussi chargée entre représentation, actions collectives, formations, finalisation de notre projet stratégique, organisation interne, représentation sur les 13 territoires de notre grande région.

Année qui sera marquée également par de nouveaux enjeux auxquels l'équipe réfléchit déjà tels que la transition écologique, le devenir du travail social, la gouvernance associative, l'accompagnement à la restructuration de notre secteur tant pour l'hébergement que pour l'accompagnement.

Sans oublier l'essentiel, ceux et celles pour qui nous sommes là, les personnes vulnérables, les sans domicile fixe, les femmes victimes de violence, les migrants etc...bref les personnes concernées à qui nous devons d'être capable de proposer des outils, du soutien, de l'accompagnement, de la sécurité pour leur permettre de développer leur pouvoir d'agir afin d'être maître de leur avenir.

Nous savons pouvoir compter sur toutes et tous pour défendre aux mieux les intérêts des plus fragiles mais également pour défendre ensemble une société que l'on voudrait plus solidaire et fraternelle.

Michel Bouquet,
Président de la FAS Occitanie

FOCUS sur.... La mobilisation pour la revalorisation des salaires



A Montpellier, l'opération "Escargot" a abouti à une mobilisation devant l'ARS.

L'année 2022 a été fortement marquée par la poursuite de la mobilisation visant la valorisation des métiers de nos adhérents en sollicitant un « Ségur pour Tous » : pour tous les salariés et pour toutes les structures, IAE comprise !

La FAS est membre actif, depuis 2021, du Collectif Inter Fédéral en région. Les enjeux d'attractivité des métiers dans le domaine du prendre soin ont un impact très lourd pour la société et les publics, familles accompagnées. Les sous effectifs criants qui ont été constatés durant l'été impliquent une mobilisation d'ampleur pour garantir une qualité d'accompagnement et maintenir la cohésion sociale.

Le 28 septembre 2022, nous étions nombreux et nombreuses, à Toulouse et à Montpellier, pour défendre nos métiers, ceux de l'Humain. Pour rappeler que nous contribuons aux soins, à l'accompagnement, au lien social et à l'égalité des chances.

Ce sont plus de 350 véhicules sur Toulouse et Montpellier qui ont montré que nous n'étions pas invisibles. Reçus par Monsieur le Préfet de Région et Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé, nous avons pu exprimer à nouveau nos revendications :

- La revalorisation de TOUS les professionnels et secteurs au même niveau que les revalorisations du Ségur Social dans TOUS les secteurs. Nous avons bien sûr défendu la nécessaire prise en compte de l'Insertion par l'Activité Economique, participant aussi au prendre soin des plus vulnérables.
- Le financement effectif des mesures de revalorisations salariales annoncées.
- Des engagements forts en faveur de l'attractivité du secteur.

Ils ont été attentifs à nos revendications et nous ont assuré les faire remonter au niveau national. Des délégations, auxquelles la FAS participait, ont également été reçues par une part importante des Conseils Départementaux de la Région. Aujourd'hui, nous savons que le combat n'est pas terminé et que le secteur fait face à une crise exceptionnelle en terme de recrutement.

Nos actions

Accueillir et Accompagner les migrants : un enjeu de société

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) est engagée dans la lutte contre la précarité de toute personne présente sur le territoire, dont les personnes étrangères.

Les enjeux migratoires relevant et ayant des conséquences sur différentes politiques publiques, la FAS demande une approche interministérielle : lutte contre le sans-abrisme, accès au logement, éducation, santé publique, insertion économique notamment. La poursuite d'objectifs dissuasifs ces dernières décennies n'a pas permis de réduire les flux d'arrivée ou d'augmenter les flux de sortie, cela a en revanche nuit à la cohésion sociale. Ce prisme ne permet pas d'aborder les questions de l'accueil, de l'accompagnement et de l'intégration des personnes étrangères sur le territoire de manière sereine, pragmatique et efficace. Une approche transversale est nécessaire pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes de la politique migratoire dans son élaboration et son évaluation : les acteurs étatiques, les personnes concernées par la migration, les professionnels et bénévoles des associations et organisations, ainsi que les différentes collectivités territoriales impliquées dans la politique d'accueil en fonction de leurs compétences.

L'animation de réseau : Les commissions et formations sur la thématique des réfugiés migrants

Afin de porter ce plaidoyer, faire remonter les difficultés et pratiques inspirantes de terrain, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie anime une commission régionale «réfugiés migrants». Celle-ci réunit des directeurs.rices , chef.fes de service, travailleurs et travailleuses sociaux de structures accueillant des demandeurs d'asile. En 2022, 4 commissions ont réuni en moyenne une trentaine de participants.

Les sujets abordés en 2022 étaient essentiellement autour de la mise en place du SNADAR (schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés), la mise en place du programme AGIR, la dématérialisation des procédures etc... Les différents échanges ont mis en lumière les difficultés du secteur face à des injonctions contradictoires et un public de plus en plus « cassé par les procédures administratives. »



L'année 2022 fut marquée par la dématérialisation des procédures de demande d'asile. Cela a entraîné de nombreux débats au sein de la commission. Bien que la numérisation des procédures administratives représente un potentiel vecteur d'autonomisation et de facilitation des démarches, elle peut également constituer un frein à l'accès au séjour et à la demande d'asile selon les profils et les conditions d'accueil des personnes exilées.

Favoriser l'accès à l'hébergement et au logement

La lutte contre le sans-abrisme est au cœur des préoccupations de notre réseau, afin de permettre à tou.te.s une vie digne, qui respecte les droits fondamentaux de chacun.

Elle doit ainsi s'appuyer sur des solutions structurelles et une programmation pluriannuelle de l'hébergement et du logement d'abord afin de favoriser l'accès durable dans le logement des personnes sans domicile et de sortir d'une gestion par l'urgence. Ces orientations doivent être guidées par des principes d'action partagés, notamment l'inconditionnalité et la continuité de l'accueil, le droit à un accompagnement pour tou.te.s, l'analyse partagée des besoins et la co-construction de solutions adaptées qui ne doit pas être conditionnée à une logique de rationalisation budgétaire.

En 2022, la réforme du secteur AHI se poursuit : volonté d'une programmation pluriannuelle de l'AHI; instruction du 22 mars sur les SIAO qui les positionne comme clé de voute du service public de la rue au Logement avec des enjeux en termes de gouvernance et de coordination des parcours; lancement des travaux sur une nouvelle réforme de la tarification CHRS dans un contexte de fragilité budgétaire. A ces réformes s'ajoutent des enjeux autour de l'attractivité et la reconnaissance des métiers du social qui mettent à mal les structures AHI.

Dans ce contexte, il est essentiel que la Fédération apporte conseils, soutien et appui aux structures de l'AHI et les représenter auprès des pouvoirs publics afin d'accompagner ses évolutions dans une réponse à la réalité et la diversité des besoins.

L'animation de réseau : Accueil, Hébergement et Insertion

- **Les commissions Hébergement/Logement**

En 2022, 4 commissions Hébergement-Logement ont été organisées, en visioconférence, réunissant en moyenne 25 participants. Ces réunions trimestrielles s'adressent à tou.te.s les professionnel.le.s des structures AHI adhérentes: directions, cadres de proximité, intervenants sociaux. Elles ont vocation à proposer un temps d'information et d'échanges thématique sur les actualités et enjeux du secteur AHI et nourrir le plaidoyer de la FAS à travers la remontée des besoins et difficultés sur les territoires.

- **Des accompagnements collectifs auprès des adhérents AHI**

L'instruction du 22 mars 2022 relative aux missions des SIAO pour la mise en œuvre du Service public de la rue au logement vise à renforcer certaines missions des SIAO et faire évoluer leur pilotage. La Fédération a ainsi organisé un temps de rencontre inter-SIAO Occitanie afin d'échanger sur les enjeux relatifs à cette instruction, l'avancée de la mise en œuvre sur les territoires et les éventuels problèmes que cela soulève. Cette journée, qui a réuni des professionnels de 11 SIAO de la région, a permis de partager les pratiques et fonctionnement des différents SIAO, les problématiques communes et de favoriser leur interconnaissance et la mise en réseau.

Au regard des enjeux d'accès et de maintien dans le logement des personnes en situation de précarité, la Fédération a également formalisé un partenariat avec Habitat Social en Occitanie, qui regroupe des organismes HLM de la région. Celui-ci a vocation à favoriser l'interconnaissance et la collaboration entre les acteurs de l'AHI et du logement social à travers l'organisation de temps de travail commun dès 2023.

- **Les formations**

En complément de l'animation régionale, la Fédération a proposé différentes formations pour outiller et soutenir ses adhérents dans l'évolution de leurs pratiques et organisation. Une nouvelle session de formation sur les CPOM pour les CHRS a été organisée sur 2 jours, les 8 et 9 octobre, pour permettre aux cadres de se préparer à ce nouveau mode de contractualisation avec les services de l'Etat.

La formation sur la "Loi DALO et sa mise en œuvre" a été reconduite le 10 mai pour aider les professionnels à mieux accompagner les personnes qui cherchent à faire valoir leur droit au logement opposable et à accéder à un logement.

Enfin, la Fédération a poursuivi son intervention dans le cadre de la formation « Introduction au Logement d'abord » organisée par l'URIOPSS sur la Métropole de Montpellier, pour laquelle 3 sessions ont été organisées en 2022 (24/05, 07/06, 22/09).

- **Les représentations**

Dans le cadre de sa mission de représentation, la Fédération siège au sein de différentes instances institutionnelles au sein desquelles elle porte et défend les intérêts de ses adhérents et des publics qu'ils accompagnent. Elle participe ainsi au Comité régional de l'Habitat et de l'Hébergement, instance de concertation au niveau régional de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement.

La Fédération est également très investie au sein des commissions de médiation DALO de Haute-Garonne et du Gard, où elle a pu observer et alerter sur un certain nombre de dysfonctionnements vis-à-vis de l'effectivité des droits. En Haute-Garonne, un recours a d'ailleurs été déposé en septembre 2022 auprès du tribunal administratif de Toulouse, aux côtés de l'association DALO, du DAL 31 et de la Fondation Abbé Pierre, concernant la demande d'abrogation de la doctrine de la CoMed DALO31 qui contient des critères restrictifs par rapport à la loi et sert de référence pour les prises de décisions.



Rencontre entre adhérents AHI et IAE dans le Tarn, le 17 novembre chez notre adhérent CFPPA à Albi (ACI), afin de favoriser le partenariat et les parcours.

FOCUS sur.... Le projet AHI/IAE

Le lien Emploi - Hébergement/Logement est un axe sur lequel la FAS Occitanie travaille depuis plusieurs années au sein de son réseau régional, l'insertion socio-professionnelle étant un levier important d'autonomie et d'inclusion qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement global des personnes en situation de précarité. Dans cette perspective, soutenu par la DREETS Occitanie dans le cadre de la stratégie pauvreté, la Fédération a lancé un projet « Accompagnement à l'emploi en structures d'accueil, hébergement et insertion » visant à améliorer la dimension accès à l'emploi dans les parcours des personnes.

A ce titre, la FAS Occitanie a mis en place deux sessions de formation mais aussi créé des passerelles entre le secteur de l'insertion par l'activité économique et le secteur de l'accueil, hébergement et insertion afin de favoriser l'accès des publics accompagnés aux structures à l'IAE en organisant 6 rencontres de territoire (6 rencontres, 138 participants).

Cela a permis de développer leur connaissance du secteur de l'emploi, de la formation et de l'IAE, partager leurs pratiques et être mieux outillés pour coopérer avec les acteurs de l'accompagnement à l'emploi, réaliser des diagnostics socio-professionnels, développer la relation entreprise (médiation active). Les différents projets que nous avons pu conduire nous ont permis d'identifier un certain nombre d'enjeux concernant l'accompagnement vers l'emploi dans les structures AHI :

- La levée des « freins » à l'insertion professionnelle des personnes accompagnées, que ce soit en termes de garde d'enfants, de mobilité, l'apprentissage de la langue, etc. : identifier les ressources, penser et construire des alternatives... ;
- La nécessité de développer l'interconnaissance et les partenariats avec les acteurs de l'accompagnement à l'emploi : mieux identifier les acteurs, leurs compétences, soutenir la constitution de réseaux, afin de mieux travailler ensemble et articuler les accompagnements dans une approche globale ;
- La déconstruction des représentations sur le rapport au travail et les possibilités d'emploi pour les publics précaires ;
- Le besoin d'outillage des professionnel.le.s sur le sujet ;
- L'identification de la place donnée à l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle dans l'accompagnement global réalisé au sein des structures AHI (quelle priorité ? jusqu'où ?), avec des moyens associés à défendre, et une adaptation des projets associatifs et d'établissement le cas échéant.

Agir pour l'Emploi de tou.te.s

La Fédération défend l'idée que personne n'est inemployable et que le droit à l'emploi pour toutes et tous est un enjeu majeur d'inclusion et d'émancipation sociale mais aussi d'innovation territoriale.

Les acteurs de l'insertion par l'activité économique en Occitanie, dans leur diversité, ont su jusqu'alors apporter des réponses territorialisées écologiques, économiques, sociales efficaces face à ces enjeux sociétaux.

Cependant, en 2022, l'IAE n'a pas bénéficié du soutien et des moyens financiers importants alloués les années précédentes, dans le cadre du Pacte ambition IAE. Les objectifs nationaux étant davantage de consolider l'existant que de créer de nouvelles activités, cela a marqué un coup d'arrêt important dans le développement du secteur.

Dans ce contexte budgétaire IAE restreint et face aux difficultés de recrutement, les SIAE ont plus que jamais besoin d'être conseillées, soutenues et représentées par la FAS auprès des pouvoirs publics. L'équipe de pôle IAE/Emploi a donc intensifié son action de conseil et d'accompagnement aux adhérents tant sur le volet technique que politique.

La professionnalisation des adhérents via l'animation du réseau

- **Les commissions Emploi**

L'année 2022 a été particulièrement riche en évolutions pour le secteur de l'IAE (nouvelles orientations, baisse des financements publics). Pour en échanger et co-construire une stratégie d'action, la FAS organise des rencontres trimestrielles qui s'articulent autour de l'actualité et des enjeux du secteur.

C'est un lieu ressource ouvert aux professionnel.le.s et bénévoles des SIAE : aux directions, professionnel.le.s et administrateurs.trices de structures adhérentes. Elles se déroulent soit en demi-journée pour aborder l'actualité et apporter un appui juridique et règlementaire, ou en journée pleine, intégrant alors des groupes de travail sur des problématiques/thématiques spécifiques l'après-midi.

Trois commissions Emploi ont été organisées en visioconférence et une en présentiel. Elles regroupent principalement des responsables de SIAE et rassemblent à chaque rencontre entre 10 et 30 personnes. Ces rencontres ont apporté un appui juridique et du conseil sur les évolutions du financement de l'IAE (Aides aux postes, FDI, FSE+ ...) et de l'impact des évolutions du cadre de l'IAE (ASP-DSN, France travail, CRIAE ...). Par ailleurs, les difficultés de recrutement auxquelles font face les SIAE et les enjeux stratégiques qui en découlent ont pu largement y être évoquées. Elles ont également permis de construire une réflexion collective sur les enjeux actuels de l'IAE afin de proposer des animations de réseau adéquates aux besoins des adhérents.

Pour répondre aux besoins plus spécifiques des adhérents, la FAS a organisé une rencontre sur la thématique des pratiques managériales dans un contexte professionnel en évolution. Ces temps se sont composés d'apports techniques et réglementaires (notamment par des experts externes) ainsi que d'échanges de pratiques entre SIAE. Concrètement, cette rencontre a permis aux 10 SIAE participantes d'échanger et de mutualiser leurs pratiques en termes de gestion de l'activité économique, de partenariats et de stratégie de développement. Elles sont également des temps précieux qui permettent aux équipes de la FAS de rester au plus près des besoins et enjeux de ses adhérents.

- **Les journées régionales, entre partage, information et formation**

Pour approfondir les enjeux d'actualité pour les SIAE, la FAS organise des journées d'études régionales (JER). Ces JER apportent des éléments de compréhension et d'analyse mais aussi facilitent les échanges de pratiques et les coopérations entre les adhérents et partenaires du réseau.

En mai 2022, nous avons organisé une journée régionale sur le thème du dialogue social en SIAE : «Dialogue social en SIAE : quelle place pour les salarié.e.s en parcours d'insertion?». Cette rencontre avait pour objectif d'informer, d'illustrer et d'identifier les freins et les leviers relatifs à la participation au dialogue social des salarié.e.s en parcours d'insertion.

Au regard des difficultés de recrutement sur le marché du travail auxquelles n'échappent pas les SIAE, nous avons organisé en décembre 2022 une journée régionale sur la thématique «Recrutement, conditions de travail et attractivité des métiers». Ce temps a permis d'objectiver les tensions de recrutement en Occitanie et les évolutions du marché du travail, les analyser en s'appuyant sur des experts institutionnels, des scientifiques et des SIAE afin d'identifier les leviers d'action via l'amélioration des conditions de travail et l'attractivité des métiers.

- **Les formations et temps d'échanges de pratiques**

La Fédération accompagne la professionnalisation des SIAE et l'amélioration des pratiques à travers l'animation de groupes d'échanges et des formations adaptées aux besoins et enjeux du secteur.

Quatre groupes d'échanges de pratiques sur l'accompagnement socioprofessionnel, 3 autres sur l'encadrement technique et 3 groupes d'échanges auprès des salarié.e.s se chargeant de l'administratif des SIAE se sont tenus auprès d'une centaine de professionnel.le.s. Ces groupes spécifiques ont été complétés par 2 journées d'échanges sur le binôme encadrant.e.s/accompagnateurs.trices socio-professionnel.le.s. Ces temps visent à recenser et mutualiser les pratiques professionnel.le.s, les outils existants, faciliter les coopérations et identifier les besoins ou difficultés de nos adhérents. Ces espaces de ressources à destination des professionnel.le.s renforcent l'entraide et la connaissance au sein du réseau FAS.

En complément, la formation «Faire évoluer ses pratiques d'accompagnement social et professionnel en SIAE» de 3 jours a permis à une douzaine de professionnel.le.s de l'accompagnement de s'outiller et d'affirmer leur posture professionnelle dans l'accompagnement de personnes en grande précarité.

- **Adoptez un métier!**

La FAS Occitanie, soutenue par la Région Occitanie dans le cadre de l'AAP info métiers, a mis en place en 2022, 7 sessions d'information sur les métiers de l'IAE auprès d'environ 150 demandeurs d'emploi. Ces métiers sont présentés par des pairs-salarié.e.s en parcours, via le prisme de l'IAE :

- Logistique/ manutention, avec la Banque Alimentaire de Toulouse (31)
- Agent d'entretien, avec STEFI (34)
- Ressourcerie, avec LA CLEDE (30)
- Espaces verts, avec Le Relais (31)
- Hôtellerie/ restauration, avec Hérisson Bellor (09)
- Maraîchage biologique, avec Autism Pro (31)
- CIP, avec Les Cycles-re (31)

- **L'accompagnement de porteurs de projets IAE et des adhérents**

La Fédération apporte son expertise technique et politique auprès de nouveaux porteurs de projets IAE et de ses adhérents en proposant un appui individualisé pour le développement et la création de nouvelles activités d'insertion sur les territoires. La FAS adapte non seulement son accompagnement et ses apports aux caractéristiques du projet et du territoire, mais également aux évolutions du secteur, d'un point de vue économique, social ou encore législatif. En effet, la FAS peut accompagner le porteur quand il est simplement à l'état d'idée jusqu'à l'élaboration du DUI et son passage en CDIAE.

Durant l'année 2022, la Fas Occitanie a pu appuyer plus de 18 nouveaux porteurs de projets en Occitanie et 25 adhérents sur des supports d'activités variés contribuant à la création de postes en insertion supplémentaires sur les territoires.

Cependant, le resserrement en 2022 des financements publics et des possibilités de conventionnements de nouvelles structures des SIAE a conduit à un ralentissement important dans le développement du secteur. De ce fait, la pertinence de l'accompagnement de nouveaux porteurs de projets IAE s'est amoindrie et tout en accroissant le besoin de soutien technique et politique des SIAE existantes du réseau d'adhérents.



Visite de l'ACI A la bonne ferme situé sur le site de l'Abbaye Ste Marie du Désert (31) que l'équipe IAE a accompagné dans la structuration de son projet et jusqu'au conventionnement de son chantier en maraîchage bio et poules pondeuses.



SEVE -SIAE et entreprise vers l'emploi

Les structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ont toutes les compétences pour se positionner comme partenaires pour le développement économique des territoires et ainsi favoriser l'accès à l'emploi des salarié.e.s en insertion.

Elles ne les exploitent pas toujours assez, faute de confiance en elles, ou encore de formalisation et de structuration d'une stratégie partenariale. C'est pour leur apporter cet appui et leur permettre de révéler toutes leurs capacités au profit du retour à l'emploi des salarié.e.s en insertion que la Fédération des acteurs de la solidarité a créé en 2016 le programme SEVE Emploi et obtenu, dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, son essaimage de SEVE Emploi.

En 2022, la FAS Occitanie et l'équipe du programme SEVE Emploi ont pu accompagner 17 SIAE (11 SIAE ont participé à SEVE 1, et 6 à SEVE 2).

Cette année 2022 fut encourageante et motivante pour les SIAE SEVE 1, puisque 7 d'entre elles ont souhaité s'engager sur SEVE 2 en 2023, en plus des 3 SIAE ayant fait SEVE 1 les années précédentes. L'ensemble des indicateurs centraux du programme SEVE Emploi (sortie en emploi durable, temps relation entreprise, nombre d'entreprises partenaires et MES/MER) sont au vert concernant les structures SEVE 1. Tandis que les SIAE SEVE 2 ont pu mettre en place, dans leur majeure partie, les plans d'actions sur lesquels elles s'étaient engagées.



Lors de la JER, les participants ont travaillé en groupes sur des thématiques de médiation active. Cela a été l'occasion d'échanger entre pairs sur la mise en place du programme SEVE Emploi au sein de leurs structures respectives. Chaque groupe était animé par un formateur SEVE Emploi qui a pu apporter du contenu et des conseils en fonction des discussions des participants.

L'année 2022, fut marquée par l'organisation d'une journée Interrégionale au Palais des Papes d'Avignon avec la région AURA et PACA en octobre à laquelle les équipes des SIAE dans SEVE 1 ont pu notamment participer et une journée nationale à Paris pour les équipes de SEVE 2.

Deux groupes d'échanges de pratiques en région ont pu avoir lieu pour les SEVE 1 et 2 ainsi que deux comités de pilotage régionaux ont été organisés avec les partenaires institutionnels.

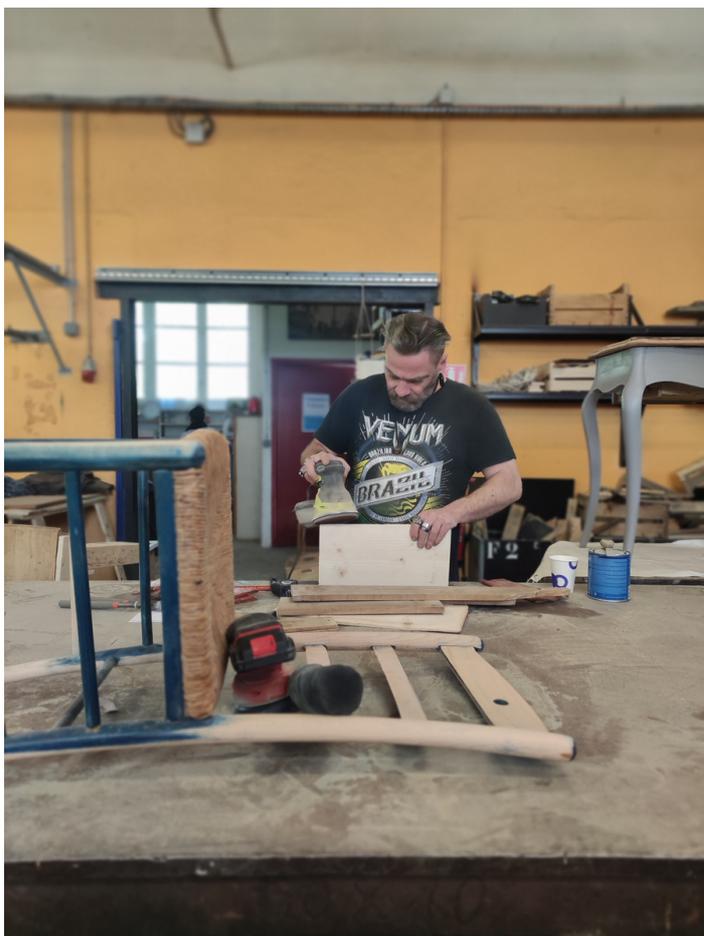
À l'avenir, le programme SEVE Emploi en Occitanie profitera de la richesse de toutes les SIAE qui sont impliquées, ou qui l'ont été par le passé, sur le territoire occitan.

Il continuera de s'appuyer sur la bonne collaboration des services déconcentrés de l'Etat impliqués dans le programme et de s'adapter aux spécificités de chaque année et des territoires, afin de permettre aux SIAE d'être les partenaires essentiels qu'elles ont vocation à être, auprès des entreprises qui recrutent et pour les personnes en situation de chômage de longue durée.

La coordination de premières heures en chantier en Occitanie

Déployé dans le cadre de la stratégie de lutte et de prévention contre la pauvreté et porté par l'association Convergence France, créée par la FAS, Emmaüs Défi et Emmaüs France, le programme Premières Heures en Chantier (PHC) permet à des personnes en situation de très grande exclusion, essentiellement à la rue, d'engager un parcours d'insertion en intégrant progressivement un chantier d'insertion et en accédant à un hébergement.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie, en lien étroit avec Convergence France, a coordonné en 2022 le déploiement de l'expérimentation de PHC en Occitanie avec 3 de ses adhérents en Haute-Garonne et en Lozère. Nous avons pu en témoigner en intervenant lors de la conférence régionale de la stratégie pauvreté 2022 en collaboration avec Convergence et des personnes accompagnées sur le dispositif PHC 31. A la croisée des secteurs de l'AHI et de l'IAE, la FAS Occitanie souhaite accompagner la poursuite de ce dispositif sur son territoire.



A Toulouse, au sein des locaux d'Arpade, le dispositif Premières heures en chantier permet à des personnes à la rue d'accéder progressivement à un emploi dans le cadre d'un accompagnement social et professionnel renforcé. PCH 31 est co-porté par deux adhérents : Cocagne 31 et Arpade, en lien étroit avec la FAS Occitanie et Convergence France.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité, au croisement du secteur social et sanitaire

L'accompagnement à la santé est un pilier du travail d'accompagnement des personnes, dans un souci de solidarité et comme condition de leur inclusion.

Cet accompagnement recouvre la promotion de la santé, la prévention et l'accès aux droits et aux soins. Il considère à la fois les soins et leur suivi, sur la base d'une approche globale de la santé qui tient compte non seulement de l'état de santé des personnes mais aussi de leur propre rapport à leur santé.

Ce travail de médiation à la santé s'exprime par des actions quotidiennes auprès des personnes s'inscrivant dans des projets tout en s'appuyant sur un réseau partenarial. Celui-ci est incarné par des dispositifs spécifiques ou des espaces et instances de rencontres entre professionnels. L'année 2022 marque le début des travaux de révision du Programme Régional de Santé (PRS) et du PRAPS Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) des plus démunis portés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour une durée de 5 ans. Pour son déploiement, la FAS Occitanie y est pleinement associée pour son rôle mobilisateur et d'animateur du secteur de la lutte contre les exclusions.

Le PRAPS représente le cadre structurant ainsi que le maillon essentiel de la politique de santé en portant une attention particulière aux personnes en situation de précarité, une offre spécifique passerelle adaptée aux besoins des personnes et aux territoires.

Celui-ci permet de réunir et mobiliser quel que soit le champ d'intervention, face aux multiples problématiques rencontrées (santé mentale, addiction...).

Les objectifs de santé doivent répondre aux enjeux toujours plus prégnants et actuels d'articulation entre droit commun et dispositifs spécifiques. Ils doivent également apporter des réponses territorialisées et pérenniser les moyens afin de développer des interventions adaptées (outils, méthodes et moyens) face à :

- Une pression toujours plus forte sur les SIAO, indicateurs d'une aggravation du phénomène de grande précarité (sans domicile)
- Des populations précarisées aux visages multiples : migrants, mineurs, femmes, familles, travailleurs précaires, ...
- Une sur-représentation des troubles psychiques, des consommations de substances psychoactives,
- Une complexification des situations avec un cumul de problématiques sociales et de santé, et un état de santé général dégradé,
- Un vieillissement de la population qui interroge la prise en compte des liens vieillissement/précarités et de problématiques spécifiques liées notamment au vieillissement prématuré, au handicap, aux ressources et droits, aux situations administratives et aux besoins spécifiques des personnes.

L'animation du réseau autour de la thématique santé

- **Les commissions santé**

En 2022, la Fédération a organisé 4 commissions régionales santé qui ont réuni en moyenne une quinzaine de participants. Les commissions sont des temps de mise en réseau, de présentation et d'échanges autour des actualités nationales et régionales en matière de santé, et proposent à chaque fois un temps de partage sur une thématique particulière à la fois pour partager les expériences et les pratiques, faire remonter les difficultés mais aussi discuter des actions nécessaires pour les lever. Cette année, les commissions ont permis d'échanger plus spécifiquement autour de la représentation des acteurs du secteur au sein des politiques publiques de santé, de la participation en santé et des questions liées à l'alimentation. La dernière commission a été consacrée aux contributions régionales aux travaux de réécriture du PRAPS.

- **Les journées régionales**

Le séminaire régional d'étude « La participation: un outil ou une fin en soi ? »

A l'occasion des 20 ans de la loi 2002-2 et de la loi Kouchner, le séminaire régional s'est déroulé sur 1,5 jours les 20 et 21 octobre 2022.

Il a permis d'échanger et réfléchir ensemble à la mise en œuvre de la participation des personnes dans le secteur de la lutte contre les exclusions et du travail social, et notamment de situer cette question dans le champ de la santé.

Ce séminaire a été travaillé de manière transversale au sein de la FAS Occitanie et a mobilisé une grande partie de l'équipe compte-tenu de l'importance que la participation recouvre pour la Fédération.

La première matinée a été organisée autour d'interventions sur les enjeux actuels de la participation et ses liens avec l'intervention sociale et la santé. L'après-midi a été consacrée à huit ateliers pour approfondir certains aspects de la participation à la fois autour des différents niveaux de participations, de ses enjeux, des méthodes et des outils. La deuxième matinée en plénière a permis de restituer les échanges des ateliers à partir d'une présentation des dessins réalisés par un facilitateur graphique.

Pour finir, une table ronde a permis d'éclairer les questions de participation à partir de la place des intervenants et de leurs organisations respectives au regard de ce qu'elles défendent en termes de participation (leviers de l'action, méthodes et moyens).



Le séminaire régional d'étude, sur les questions de participation dans le secteur de la santé, a été travaillé de manière transversale et a mobilisé une grande partie de l'équipe.



Journée régionale Lits halte soin santé (LHSS)/ Lits d'accueil médicalisé (LAM)

Depuis 2016, la FAS mène un travail d'animation de réseau des porteurs d'établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes à difficultés spécifiques. Il se concrétise notamment par un temps fort de partage à l'occasion de la journée régionale annuelle LHSS/LAM en Occitanie.

En 2022, comme à l'accoutumée, la journée régionale du 13 décembre a été organisée autour d'un temps de présentation de l'analyse régionale des rapports d'activité LHSS par le CREAI-ORS. Une vingtaine de professionnels ont ainsi été réunis et ont pu échanger à la fois sur leur activité, les actualités pour les dispositifs, les enjeux autour de l'accompagnement et de la continuité des parcours avec une intervention de la Haute Autorité de santé. L'après-midi, des échanges en Ateliers ont permis d'aborder la place de l'Education Thérapeutique du Patient dans les parcours coordonnés ; et les approches par la réduction des risques.

- **Les groupes d'échanges de pratiques**

Les adaptations nécessitées par l'année 2020 et les besoins émergents ont amené la FAS Occitanie à proposer des temps réguliers d'échanges avec les porteurs de ces dispositifs à l'échelle régionale. L'animation de ces temps sur les actualités et pratiques des porteurs au cours de l'année 2020 a montré son intérêt pour amorcer un travail de fond complémentaire aux journées régionales proposées jusqu'ici. Par des échanges plus directs avec le CREAI-ORS en charge de l'analyse des rapports d'activités et lors de ces temps de réunions entre porteurs, des difficultés récurrentes sur la trame actuelle du rapport d'activité des LHSS ont été soulevées (indicateurs à clarifier, à supprimer parce que redondants ou ne correspondant pas aux réalités des porteurs, etc.). La Fédération a accompagné, sur l'année 2022, à la révision de

cette trame avec les parties prenantes en lien avec le CREAL-ORS. Ce travail a été proposé à l'ensemble des porteurs de LHSS de la région afin de mieux rendre compte et valoriser l'activité, faciliter la saisie des données et être en capacité de produire une analyse utile en région. Les modifications apportées à la trame ont été validées par l'ARS en région et valorisées pour la mise en place d'un rapport d'activité standardisé au niveau national.

- **L'accès à l'alimentation durable pour les personnes en précarité**

VOBSALIM 34: Vers un observatoire des solidarités alimentaires dans l'Hérault

Portés par le besoin de mieux caractériser les solidarités alimentaires à l'œuvre sur leur territoire, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Hérault (DDETS34) et le Conseil Départemental de l'Hérault (CD34) ont sollicité en 2021 la FAS Occitanie et la Chaire Unesco Alimentations du monde pour mener à bien un état des lieux actualisable des solidarités alimentaires sur ce département, voué à se concrétiser sous la forme d'un observatoire.

Le projet VOBSALIM34 consistait ainsi à préfigurer un observatoire permanent des solidarités alimentaires sur le département. Cette préfiguration a abouti à une structuration de l'observatoire autour de 3 volets :

- Répertorier et localiser les dispositifs de solidarités alimentaires, mission portée en partenariat étroit avec l'association Solinum,
- Identifier les zones de présomption de la précarité alimentaire, travail mené en partenariat avec l'INRAe et le Basic,
- Créer une dynamique d'échanges et de réflexion collective départementale et régionale.

Une mission de coordination, d'animation et de communication autour de l'observatoire est assurée, en parallèle, par la FAS Occitanie.

Plan d'accompagnement des centres d'hébergement vers l'évolution de leur prestation «alimenter»

En 2022, dans le cadre d'un plan national mis en œuvre par la Fédération avec le soutien d'un financement octroyé par la DIHAL, les FAS Occitanie et Nouvelle Aquitaine ont proposé l'accompagnement de dix centres d'hébergement, répartis équitablement sur les deux régions, vers l'amélioration de la qualité de la prestation «alimenter» proposée aux personnes accompagnées. Les objectifs étaient :

- D'accompagner les structures impliquées à identifier leurs besoins en termes d'accès à l'alimentation et d'amélioration de leur prestation, en associant les personnes accompagnées,
- D'accompagner les structures d'hébergement à faire évoluer leur « mission alimenter » dans une perspective d'accès à l'alimentation durable pour tous,
- D'évaluer le coût d'une prestation « alimenter durable et de qualité »

Cet accompagnement s'est concrétisé par la réalisation d'un état des lieux sur les modalités de mise en place de la « mission alimenter » (moyens affectés, difficultés, partenariats établis, qualité des denrées proposées, etc.) au sein des établissements concernés. Des pistes d'action ont été identifiées de manière individuelle visant à améliorer la prestation alimentation au sein de structures participantes.

- **Les séminaires professionnels : santé mentale et construire un parcours en santé**

Séminaire professionnel «construire un parcours en santé avec les personnes accompagnées»

Les difficultés d'accès aux droits, aux soins et à la prévention pour les personnes sont complexes et nécessitent d'être situées à la fois du côté des personnes, des professionnels mais aussi du système de soin et d'accompagnement social. La Fédération, avec le soutien de l'ARS, a mis en place une formation à destination des professionnels de santé œuvrant au sein des dispositifs de

soins destinés aux personnes en précarité (LHSS, LAM, et ACT) pour rendre compte de ces difficultés, améliorer leur compréhension, et éclairer les pratiques et postures des professionnels de santé. Elle croise approches sociologiques, anthropologiques, psychologiques et sociales mais aussi témoignages des personnes accompagnées. Quinze professionnels de santé de la région ont participé à cette troisième session de trois jours les 17, 18 et 25 novembre 2022, où ils ont pu approfondir leurs connaissances et échanger sur les situations et leurs pratiques.

Séminaire professionnel «Précarité et santé mentale»

Les professionnels du secteur social sont de plus en plus amenés à gérer des situations complexes auprès d'un public en grande souffrance psychique. Pas toujours formés à l'accueil, ils doivent pourtant parfois faire face à certaines manifestations de pathologies psychiatriques dans l'exercice de leurs missions.

Le séminaire proposé vise à améliorer la prise en compte et l'accompagnement des problématiques psychiques dans les structures d'accompagnement vers l'inclusion, et soutenir les pratiques et postures des professionnels au regard des questions de repérage, d'accompagnement et d'orientation. Cette année, 14 professionnels ont ainsi été réunis les 5 et 6 octobre pour étayer les situations qu'ils rencontrent de repères théoriques et échanger sur les pratiques. Cette année encore, ce séminaire a été très sollicité et nous n'avons pas pu satisfaire l'ensemble des demandes.

- **Les formations addictions/santé mentale**

Formation en intra «précarités et santé mentale»

Les professionnels du secteur social expriment plus un besoin d'éclairage et d'accompagnement pour faire face aux troubles psychiques et aux situations de crise comme en témoigne la mobilisation au séminaire professionnel régional proposé. Cette réponse s'avérant insuffisante, la Fédération a expérimenté en 2022 de nouvelles modalités pour soutenir le réseau par le biais d'une formation de deux jours en intra. Cette formation vise à améliorer la prise en compte et l'accompagnement des problématiques psychiques dans la structure d'accompagnement vers l'inclusion, et à soutenir les pratiques et postures des professionnels dans une dimension d'écoute, de repérage, d'accompagnement et d'orientation.

Formation «addictions : sens, postures professionnelles et accompagnement»

Pour la sixième année consécutive, la formation à l'accompagnement des dépendances aux produits psychoactifs a été mise en place dans le cadre du partenariat régional avec la Fédération Addiction. Les professionnels des secteurs de l'AHJ et de l'IAE ont pu être réunis à l'occasion des deux modules proposés et avoir des éclairages sur la fonction des produits, le processus de dépendance, l'approche de Réduction Des Risques et des Dommages (RDRD) et un traitement différencié des questions qui se posent en lieux de vie ou en situation de travail. Cette année encore, la formation a été très demandée.

AMI Précarité/Addictions : accompagner les conduites addictives pour l'insertion globale des personnes

En partenariat avec la Fédération Addiction, la Fédération au niveau national a porté sa candidature, en 2021, à l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Fonds National de Lutte Contre les Addictions liées aux substances psychoactives. Le projet est financé par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, co-porté par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement. La Région Occitanie fait partie des 4 territoires partenaires de cette réponse.



Formation Addictions à Nîmes

Le projet vise l'amélioration de l'état de santé psychique et physique, le recours au soin spécialisé et la fluidité du parcours d'insertion des personnes accueillies accompagnées au sein d'établissements et services de l'AHI.

L'objectif est de permettre la transformation des organisations et pratiques professionnelles des établissements, en soutenant la capacité structurelle de programmation d'actions de prévention, de promotion de la santé et de Réduction des Risques.

Pour cela, les adhérents sont accompagnés au déploiement du projet selon 4 axes :

- Le partenariat et le décloisonnement des secteurs entre l'AHI et l'addictologie ;
- Les temps d'échanges de pratiques, de formation-croisée et de sensibilisation formation ;
- Les actions santé en direction des personnes accueillies accompagnées ;
- L'évolution des pratiques professionnelles et du cadre institutionnel.

Le projet se décline sur l'Ile-de-France, la Nouvelle-Aquitaine, le Grand-Est et l'Occitanie auprès de 42 établissements en 2 ans. En Occitanie, 10 sont concernés, 5 ont démarré en 2022.

Les spécificités de l'accompagnement :

- Un diagnostic comprenant des temps de rencontre, d'observation, de participation, de présentation et d'entretien avec les personnes accueillies et les équipes ;
- Une démarche d'accompagnement prenant en compte l'institution dans son ensemble ;
- Un binôme AHI/Addictologie ou une coréférence défini.e comme socle du partenariat ;
- Des actions permettant d'informer, de repérer, d'orienter, d'accompagner vers et dans le soin ; voire de construire une démarche de Réduction Des Risques ;
- Un soutien méthodologique aux équipes dans le déploiement du projet.

Le projet 2022 en quelques chiffres :

- 14 Journées sur structure
- 3 Comités de pilotage opérationnels inter structures
- 26 Réunions de suivi en distanciel
- 5 Réunions partenariales impliquant l'adhérent, le partenaire du projet et la FAS Occitanie
- 6 Réunions partenariales impliquant le partenaire du projet et la FAS Occitanie

Ainsi que de nombreuses réunions de suivi de projet FAS nationale, FAS Occitanie et Fédération Addiction...!

Accompagner aux démarches participatives

Être plus attentif à la parole des personnes en situation de précarité, être vigilant au respect de leurs droits, les associer aux décisions qui les concernent : c'est l'une des missions de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

La participation des personnes accompagnées/accueillies est ainsi au centre de nos préoccupations:

- Elle constitue un principe incontournable pour élaborer et mettre en œuvre des projets et politiques adaptés et efficaces.
- C'est aussi un puissant levier pour renforcer et valoriser les compétences des personnes, leur redonner le pouvoir d'agir et que chacun puisse se sentir et redevenir citoyen.
- Elle constitue enfin un moyen pour redonner du sens au travail social.

Le Conseil Régional des Personnes Accueillies ou Accompagnées

La Fédération poursuit son engagement et son appui au Conseil régional des personnes accueillies/accompagnées (CRPA), instance de concertation des personnes en situation de précarité dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques de lutte contre l'exclusion.

En 2022, 4 plénières CRPA ont été organisées en région à l'occasion desquelles les personnes accueillies/accompagnées ont pu échanger, partager des constats et élaborer des préconisations sur les thématiques suivantes: l'accès à la santé, l'accès au logement, la charte des droits et libertés et les femmes à la rue. Les principales préconisations ont fait l'objet de motions qui ont été présentées et partagées avec la DREETS Occitanie et les services de l'Etat compétents selon les sujets abordés.

Le travail sur la Charte des droits et libertés de la personne accueillie, portant sur la connaissance, la compréhension et l'application de cette charte, a été réalisé en commun avec les CRPA des autres régions. Les résultats de ces travaux ont été présentés lors du Congrès CRPA/CNPA organisé en décembre à Paris, où les cadres de direction étaient conviés afin d'échanger avec les délégués CRPA sur les principaux constats et pistes d'amélioration à envisager.

La formation au service de la participation

Dans le cadre de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté, la Fédération a organisé deux sessions de «Sensibilisation à la participation des personnes en situation de précarité» les 21 avril et 11 octobre. L'enjeu étant de permettre à des professionnels (cadres, coordinateurs, chargés de projet œuvrant dans le champ de la lutte contre la pauvreté) d'identifier l'intérêt de faire appel au savoir expérientiel de personnes concernées par les thématiques de leur champ pour élaborer et mettre en œuvre des projets, dispositifs ou politiques et d'acquérir des outils/approches méthodologiques permettant une participation effective.

Stratégie pauvreté et participation

Depuis 2022, la FAS Occitanie co-anime le Groupe de Travail Participation de la Stratégie pauvreté. Un travail a notamment été fait sur des préconisations pour la participation de personnes vivant en bidonville dans le cadre de processus de résorption.

Par ailleurs, la FAS Occitanie pilote en propre plusieurs actions dans le cadre de la mission Stratégie pauvreté :

-Des sensibilisations à la participation à destination de cadres et élus des fonctions publiques et d'associations, co-construites et co-animées avec le CRPA et l'université Paul Valéry. 2 Sessions ont eu lieu en 2022.

-Un projet de valorisation de la participation des personnes en situations de précarité, par l'ingénierie d'un dispositif de certification des compétences acquises par les personnes dans ce cadre. Ce dispositif a été travaillé avec plusieurs collectifs de personnes accompagnées et d'intervenants sociaux, dont 2 adhérents de la FAS Occitanie. Le dispositif sera finalisé et lancé en 2023.

-Dans le cadre du GT Mobilisation des entreprises, 2 rencontres ont eu lieu pour élaborer des propositions : des salariés en parcours d'une SIAE sur l'accès et le maintien dans l'emploi de personnes éloignées de celui-ci ; des jeunes de missions locales sur l'orientation scolaire et les représentations des entreprises sur les jeunes.

Accompagner aux démarches culturelles

Depuis 2019, La FAS Occitanie est engagée au sein du programme Respirations en partenariat avec les Petits Débrouillards Occitanie et les antennes Cultures du Cœur de la région. Ce programme défend un accès aux pratiques culturelles, scientifiques et citoyennes des familles et des enfants en situation de précarité.

Animation

L'année 2022 a vu la clôture de la première phase d'expérimentation du programme (2019-2022). 7 Copil ont été organisés en 2022. Cette clôture n'en est pas une puisqu'elle marque le début de nouveaux projets autour de l'accessibilité des pratiques culturelles pour les personnes en situation de précarité : pour les acteurs mobilisés dans le pilotage du programme Respirations, avec l'envie de continuer à travailler ensemble, notamment autour du projet La culture pour tous, partout, d'interventions culturelles en habitat très précaire ; pour la FAS Occitanie, avec la structuration d'une animation en propre de la thématique pour 2023.

Focus sur les actions

Six projets Respirations ont été mis en œuvre dans 16 structures sociales réparties sur 3 départements de l'Occitanie (30, 31, 11) pour un total de 61 demi-journées d'activités (3h) ; ces projets ont concerné 138 enfants, 68 jeunes (18-30 ans), 115 familles et 123 adultes isolés.

Quatre rencontres territoriales ont été organisées à Nîmes, Carcassonne, Tarbes et en visioconférence ; elles ont réuni les structures locales des Petits Débrouillards et de Cultures du Cœur et les structures sociales adhérentes à la FAS ; l'occasion de (re) présenter l'intérêt de la médiation culturelle, le programme Respirations et de construire des projets. Un partenariat avec Le Salon de la Presse Jeunesse de Seine Saint Denis qui a permis de distribuer 600 « Cahiers d'Activités » et 150 « Trousses à Histoires » auprès de 7 structures sociales de la région et 380 « Kits pour la lecture » auprès de 19 structures sociales de la région.

Colloque Respirations en Occitanie

Un Colloque national Respirations a été organisé à la Grainerie le 26 septembre à Toulouse, 93 travailleurs sociaux, acteurs culturels, de l'éducation populaire, universitaires, personnes concernées par la précarité sur place et 73 personnes en distanciel.



Former et accompagner les adhérents

Les formations

La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », dont l'application se poursuit, réforme sensiblement la formation professionnelle mais aussi l'apprentissage et l'alternance, en intégrant des mesures sur l'emploi des personnes handicapées ou plus d'égalité femmes-hommes. Elle a imposé également, une nouvelle certification pour les organismes de formation bénéficiant des fonds publics de la formation professionnelle : la certification «QUALIOPi ». Celle-ci permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle continue, sur la base des critères retenus dans un référentiel national qualité. Plus exigeante, elle est un gage de fiabilité, d'efficacité et de reconnaissance pour les stagiaires, les associations de solidarité et de santé et les financeurs. La FAS Occitanie a ainsi, en novembre 2021, été certifiée « Qualiopi ». Aussi, c'est pour mieux accompagner ses adhérents dans l'amélioration constante de la formation professionnelle continue que la FAS Occitanie s'engage à mettre tout en œuvre pour adapter ses formations à leurs attentes. Elle poursuit une démarche de développement continu de la qualité de ses actions de formation intégrant successivement de nouvelles dispositions réglementaires.

Le bilan 2022 de nos actions de formation

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie a formé en 2022 près de 304 stagiaires pour 9715 heures de formation. Le taux de satisfaction des stagiaires pour les évaluations à chaud en 2022 est de 88 % pour les formations proposées par la FAS Occitanie. 84% des stagiaires ont répondu aux évaluations.

Les accompagnements individualisés auprès des adhérents

En 2022, la Fédération a accompagné plusieurs adhérents, dans le cadre de prestations en intra, afin de les outiller et de leur apporter un soutien technique et méthodologique dans l'élaboration de leur projet d'établissement. Ces accompagnements s'appuient sur des démarches participatives qui associent les différentes parties prenantes : salariés, administrateurs et personnes accompagnées, afin de croiser les points de vue et permettre une co-construction du projet.

FOCUS travail social : CLTS/CA ERASME

L'engagement de la FAS dans le soutien et la promotion du travail social se traduit notamment par son implication au sein du Comité Local en Travail Social et Développement Social Occitanie. En tant que membre du COPIL, elle a contribué à l'organisation de la 1ère journée régionale du CLTS qui s'est tenue le 22 juin à Carcassonne. Celle-ci a permis de présenter le CLTS aux participants et partager les travaux réalisés autour des actions collectives en travail social et de la question du parcours, et plus largement du thème de la participation des personnes accompagnées, en présence de représentants du HCTS.

Le Projet "Connaissance de la pauvreté"

Dans le cadre de la Stratégie de prévention et lutte contre la pauvreté 2018-2022, la FAS Occitanie a proposé la création d'un parcours de sensibilisation pour aller vers une vision transversale et commune de la pauvreté, indispensable pour mieux lutter ensemble. Ce projet a pour objectif de construire une culture commune de la pauvreté à partir de la mise en place de 5 modules de sensibilisation. Le public cible de cette action sont les professionnel-le-s et/ou bénévoles du social intervenant au sein des collectivités et des associations agissant dans le

champ de la prévention et de la lutte contre la pauvreté au niveau régional.

En 2022, après une phase de diagnostic et d'ingénierie de formation, le parcours de sensibilisation « Connaissance de la pauvreté : mieux connaître pour mieux lutter » s'est structuré autour de deux modules. D'une part, un Module 1 « Connaissance de la pauvreté » conçu comme un espace de déconstruction et de connaissance autour des principaux enjeux de la pauvreté avec la participation des personnes ayant le savoir du vécu de la pauvreté. Ce module propose, également, un regard du sujet au niveau politique et institutionnel dans l'objectif de comprendre le contexte et la façon dont les politiques publiques de l'accompagnement social sont structurées dans l'actualité. Le module a été construit en partenariat avec le mouvement ATD Quart Monde (salarié-e-s et militant-e-s), avec Benoît Prévost Responsable du Master Intervention et Développement Social de l'Université Paul Valéry de Montpellier et avec deux délégué-e-s du CRPA Occitanie.

D'autre part, le Module 2 « Construire un réseau partenarial pour décloisonner les pratiques » est le résultat d'un regard systémique de la pauvreté qui vise la compréhension des logiques des dispositifs de l'accompagnement en France. Ainsi, ce module propose d'étudier les dispositifs pour l'accès aux droits dans les secteurs de l'Hébergement/Logement, la Santé, l'Insertion par l'activité économique (IAE), l'Enfance/Parentalité et l'Asile/Migration. L'objectif étant de créer un espace d'intelligence collective, basé sur les expériences de participant-e-s, pour travailler la notion de partenariat, ses objectifs, ses difficultés et les leviers d'action pour sa construction. Ce module sera animé par Lise Combes, Déléguée Régionale Adjointe de la FAS Occitanie et par Maëlle Lena, chargée de mission Enfance/Famille de la FAS Nationale.

La mise en place des modules est prévue au cours du premier semestre de l'année 2023 : trois modules « Connaissance de la pauvreté » sur Tarbes, Montpellier et Narbonne et deux modules « Construire un réseau partenarial pour décloisonner les pratiques » sur Toulouse et Montpellier.



En 2022, la FAS Occitanie a conçu et structuré les deux premiers modules du parcours de formation "Connaissance de la pauvreté" visant à créer une culture commune de la pauvreté. Ce travail a mobilisé de multiples acteurs pendant plusieurs mois.



PARTIE 1 PLANNING FORMATION

Module	Date	Lieu	Salles	Intervenants
M1 « Connaissance »	08/09 février	Tarbes	Salle 101	Florence Bernart, Jean Toussaint, Benoît Prévost, Mikiel - e - s ATD Quart Monde
M1 « Connaissance »	02/03 mars	Montpellier		Florence Bernart, Jean Toussaint, Benoît Prévost, Mikiel - e - s ATD Quart Monde
M2 « Construire un réseau »	9-10 mars	Toulouse		Lise Combes, Maëlle Lena
M1 « Connaissance »	23 et 24 mars	Narbonne		Florence Bernart, Jean Toussaint, Benoît Prévost, Mikiel - e - s ATD Quart Monde
M2 « Construire un réseau »	4 et 7 avril	Montpellier		Lise Combes, Maëlle Lena

La plateforme de professionnalisation des salariés de l'IAE

La Fédération des Acteurs de la Solidarité met en œuvre, au nom d'IRIO (Inter-Réseaux IAE Occitanie) la Plateforme régionale de Professionnalisation des salariés de l'IAE. Elle gère la coordination administrative, financière et technique de la Plateforme et déploie et met œuvre les différentes actions, notamment de Formation. La Plateforme est financée par la DREETS, le Conseil Régional Occitanie, mais également, pour les formations, par les OPCO et les SIAE.

Les formations proposées

ETAIE

Fin des promotions 15 sur Toulouse (14 stagiaires) et 16 sur Montpellier (14 stagiaires). Au jury de 2022, 25 candidats ont présenté leur titre ETAIE : 11 stagiaires ont validé le titre et 14 ont obtenu une attestation partielle. Un projet de transformation digitale a été initié en 2022 et continue d'être mis en œuvre sur 2023. Il prévoit de transformer au minima 30% des modules d'ETAIE en distanciel. L'application des nouvelles modalités pédagogiques pourra être testée à partir de 2024.

Formations courtes

Sur l'année 2022, 10 sessions de formation ont été réalisées sur Montpellier et Toulouse principalement sur les formations : Rôle et fonction du chef d'équipe dans la SIAE ; Bases de la fonction d'encadrant technique ; Ateliers communication non-violente - CNV et Encadrants techniques et accompagnateurs socioprofessionnels, comment travailler en complémentarité ? Ce sont, au total, 94 stagiaires qui ont pu en bénéficier.

La lutte contre les discriminations

Sur l'année 2022, en partenariat avec le Coorace et la Plateforme Audoise de Mutualisation (PAM), la Plateforme de professionnalisation a réalisé 14 journées d'intervention dans les SIAE. 178 personnes ont participé à ces ateliers de lutte contre les discriminations ; 29 salariés permanents et 149 salariés en parcours. En 2022, l'équipe a renouvelé son équipe d'animatrices, étendu son champ d'intervention sur l'Est du territoire et renforcé son partenariat avec le Défenseur des droits, avec qui elle a notamment organisé sa Journée Régionale.

Journée d'Étude régionale

Comme chaque année, la Plateforme a organisé sa Journée Régionale ; temps fort pour l'équipe et les structures de la Région qui se retrouvent autour d'une thématique forte et d'actualité ; en l'occurrence, la Lutte contre les discriminations (LCD) pour l'année 2022. Cette année, 60 encadrants techniques et conseillers en insertion professionnelle ont découvert le Défenseur des droits, ses champs d'actions et modalités d'intervention ; échangé sur leurs pratiques et bénéficié de clés d'entrée sur l'animation éventuelle d'un atelier LCD au sein de leurs structures.

Les actions dans le cadre du plan d'investissement en compétences

Dans le cadre du PIC IAE (Plan d'Investissement des compétences), l'Inter réseaux IRIO apporte et met en œuvre une réponse collective pour répondre aux enjeux de professionnalisation des salariés en parcours, via l'appel à projet porté par la DREETS Occitanie. En 2022, des travaux d'étude et projets concrets ont vu le jour sur 4 axes principaux : (a) permettre aux SIAE de mobiliser pleinement le potentiel lié à la mise en œuvre des formations en situation de travail (AFEST); (b) favoriser la reconnaissance des compétences acquises des salariés tout au long de leur parcours professionnel ; (c) dimensionner des préqualifications sur des branches au niveau des territoires ; (d) mettre en œuvre des formations à distance adaptées aux spécificités des salariés en insertion : faciliter l'accès à la formation des salariés en parcours via une offre territoriale de proximité.

La vie fédérale et interne de la fédération en 2021

La vie interne de la fédération

Un nouveau Projet Fédéral

En juin 2022, la Fédération nationale, a validé, à l'occasion de son congrès national à Rennes, son nouveau projet fédéral 2022-2027 "Fédérés pour construire la solidarité". Il se construit autour des 6 axes principaux : Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants, Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires, Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives, Soutenir et promouvoir le travail social, Développer les connaissances pour changer le regard sur le pauvreté et adapter nos réponses, Faire Fédération (renforcer le fonctionnement interne du réseau).

Comme le montre ce rapport d'activités, la fédération articule son action autour de ses trois missions :

1. Représenter et défendre des positionnements communs
2. Accompagner et appuyer son réseau
3. Porter des expérimentations et des projets d'innovation sociales

Un réseau riche

La Fédération des Acteurs de la Solidarité est un réseau généraliste de lutte contre les exclusions. En Occitanie, ce sont plus de 130 adhérents, associations et organismes qui agissent pour la solidarité. La région Occitanie a préservé sa particularité d'avoir un équilibre entre les adhérents engagés dans le secteur AHI et le secteur IAE. La diversité est également marquée par les activités des adhérents tant dans l'AHI que dans l'IAE, leurs projets, leur taille. La présence des adhérents de la FAS Occitanie sur les 13 départements permet une représentation de l'ensemble des territoires qui constituent la Région : des territoires ruraux, urbains, métropolitains.

La représentation et les partenariats de la Fédération

Fort de cette représentation, la FAS est une actrice majeure dans le débat public lié aux politiques sociales aux différents échelons territoriaux. Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, elle défend ses valeurs la prise en charge des personnes accompagnées, l'intérêt de ses adhérents. C'est bien cet ancrage et cette légitimité qui ont permis à la FAS, dans un cadre partenarial large, d'initier les temps d'échange avec les institutions référentes des secteurs d'intervention de nos adhérents

- des rencontres avec les représentants institutionnels sur les territoires
- des rencontres régionales

La Fédération a décidé ainsi d'être membre de Conseils d'Administration ou d'instances de gouvernance :

- La CRESS Occitanie (membre du Conseil d'Administration) ;
- ERASME Centre Régional de Formation aux Métiers du Social (Membre du Conseil d'Administration)
- L'association ARSEAA (Membre du Conseil d'Administration)
- Le CREAI ORS (Membre du Conseil d'Administration)
- Le Mouvement Associatif (Membre du Conseil d'Administration)

- L'Inter Réseaux de l'IAE en Occitanie (IRIO), membre fondateur. C'est d'ailleurs dans le cadre de ce partenariat que la Fédération porte la Plateforme de Professionnalisation des salariés de l'IAE.
- Le Collectif Echange Partage Information, réunissant les acteurs qui interviennent auprès des publics les plus précaires à Toulouse (Co animateur).

La Fédération est également adhérente mais surtout partenaire de l'URIOPSS Occitanie, aux côtés de qui, nous œuvrons tout au long de l'année pour les personnes les plus vulnérables. Ce plaidoyer commun dans le secteur de l'Accueil et l'Hébergement est également mis en œuvre avec la Fondation Abbé Pierre ou encore, partenaire historique, le Collectif Inter Association de Toulouse.

La Fédération, reconnue comme acteur incontournable du secteur, participe aussi à des instances installées par l'Etat ou des collectivités locales :

- La CRSA ;
- Le Comité Régional de l'habitat et de l'Hébergement ;
- Le Comité Régional de l'IAE ;
- Le CESER ;
- Les 13 Conseils Départementaux de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE) ;
- Les Commissions DALO de Haute Garonne et du Gard ;
- La Commission Garantie Jeunes de Haute Garonne ;
- Les Conférences Intercommunales du Logement (Toulouse, Montpellier...);
- Les Commissions d'Appel à Projet Départementaux ou régionaux (ARS).

La Fédération participe également activement à des instances partenariales regroupant des institutionnels et des acteurs associatifs :

- Le Comité de suivi régional des PASS ;
- Le Groupe « Associations/Errance » de la Ville de Toulouse ;
- Les comités de suivi de l'hébergement dans plusieurs départements ;
- Le pacte du pouvoir de vivre à Montpellier.

A ces lieux de représentation, s'ajoutent des représentation plus ponctuelles, liées à l'élaboration de projets ou à certaines actualités. Cette diversité illustre le souhait constant de la Fédération Occitanie de travailler en partenariat constructifs pour les adhérents et les personnes accompagnées.

La vie des instances

La Fédération Occitanie est administrée par son Conseil d'Administration composé de personnes élues par l'assemblée générale, elle-même composée des associations adhérentes. Il comprend trois collèges : bénévoles, salarié, Personnes accompagnées. Il s'est réuni 8 fois en 2022 alternant la visio-conférence et enfin le présentiel. Le nouveau conseil d'Administration, renouvelé à l'occasion de son Assemblée générale annuelle du 10 juin 2022, a élu son nouveau président, Michel BOUQUET.

Au cours des 8 rencontres de l'année 2022, le Conseil d'Administration s'est particulièrement consacré à la réorganisation de ses instances suite au décès de Marie Hélène BOUYGUES en fin d'année 2021. Il a, à l'instar de l'ensemble des adhérents, participer activement à l'élaboration du Projet Fédéral et a poursuivi par le lancement des travaux du projet stratégique régional. Mais le Conseil d'Administration est avant tout le lieu de l'élaboration et de validation des positions politiques de la Fédération.

Depuis septembre 2022, deux salariés participent à chaque Conseil d'Administration : un représentant du CSE et un membre coopté.

Conseil d'Administration au 31 décembre 2022

Fonction	Titre	College	Nom - Prénom
BUREAU	PRESIDENT	Bénévole	BOUQUET Michel
	VICE PRESIDENT	Bénévole	BRUNET Bernard
	VICE PRESIDENT	Salarié	POLTE Anne
	SECRETARE Générale	Bénévole	FABRE Catherine
	SECRETARE Général adjoint	Bénévole	PRINCE Jean-Luc
	TRESORIER	Salarié	GARCIA Bruno
	TRESORIER adjoint	Bénévole	ROUAULT Bruno
B E N E V O L E S	Membre	Bénévole	SABATE Michel
		Bénévole	COSTA Carole
		Bénévole	CAUQUIL Guy
S A L A R I E S		Bénévole	GAURENNE Mado
		Bénévole	REVERDY Jean-Jacques
		Salarié	BOIRAL Pauline
		Salarié	SAINT BLANCAT Francis
		Salarié	GIBAUD Philippe
		Salarié	FERRAN Nicolas
		Salarié	GARNIER Claire
P E R S O N N E S A C C O M P A G N E S		Salarié	PONTIER Marc
		Salarié	DELANNOY Véronique
		Personne accompagnée	SIDI Mohamed
		Personne accompagnée	BARRY Mamadou Billo
	Personne accompagnée	RAMOA Antonio	
	Personne accompagnée	YOUBA Touré	

L'équipe de salariés

Le Rapport d'activité est toujours l'occasion, pour l'ensemble des salariés de présenter leurs activités riches et variées...et pour la Fédération de les remercier pour leur engagement professionnel ! Toujours répartis sur deux sites, Montpellier et Toulouse, le champ d'intervention de chacun reste l'Occitanie dans son ensemble.

Julie BECAMEL, Chargée de mission Plateforme de Professionnalisation
 Maryline BRAY, Chargée de mission Plateforme de Professionnalisation
 Lise COMBES, Déléguée Régionale adjointe
 Nicolas COSTE, Chargé de mission Participation/Culture
 Nathalie DASSONVILLE, Secrétaire administrative et formation
 Zélie DE REKENEIRE, Chargée de mission Santé & Alimentation
 Paula DIAZ, Chargée de mission « Connaissance de la pauvreté »
 Claire FAURE, Chargée de Programme Santé
 Anne Claire HOCHEDDEL, Déléguée Régionale
 Zineb KABOU, Responsable administrative et comptable
 Miriam LOPEZ PATINO, Agent administratif et Communication
 Virginie MATTEONI, Cheffe de projet Hébergement-Logement/Participation
 Laetitia MELLOTTÉE, Chargée de programme Emploi/IAE (arrivée le 1er mars 2021)
 Magali ROUDET, Cheffe de projet Addiction Précarité
 Florine SOLECHNIK, Chargée de programme Plateforme de Professionnalisation
 Sébastien ROUILLERE, Chargé de mission SEVE
 Laurine VINCENT, Chargée de mission IAE

Ils sont passés par la Fédération régionale en 2022 : Merci à eux et belle route !

Raphael BONNET, Chargé de mission SEVE, Mathilde LHOTE, Chargée de mission Plateforme de Professionnalisation, Michel ROUSSELIN, Chargé de Programme Plateforme de Professionnalisation, Nelly RUJDER, Chargée de Mission Plateforme de Professionnalisation



Equipe, administrateurs et stagiaires ETAIE rassemblés autour de Michel Rousselin pour son départ à la retraite en septembre 2022.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

www.federationsolidarite.org/occitanie

Siège

Le périscope, BAT A, 7, rue Hermès
31 520 RAMONVILLE SAINT AGNE
05 34 31 40 29
occitanie.siege@federationsolidarite.org

Etablissement de Montpellier

26 bis rue Saint Cléophas
34070 MONTPELLIER
04 34 35 66 04
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

La fédération des acteurs de la solidarité Occitanie est soutenue par :

